

« J'ai pu mesurer l'extraordinaire difficulté de faire des plus défavorisés une priorité »

1) De mars 2010 à fin 2015, vous avez été vice-président de la région Rhône-Alpes, délégué à la Formation tout au long de la vie. Que retenir-vois essentiellement de cette expérience ?

La formation professionnelle continue relève essentiellement, en France, des entreprises ; les Régions sont chargées de la formation des demandeurs d'emploi en fin de droit et des jeunes sans qualification, ce que l'on nomme parfois les « publics résiduels » ! Sur les 32 milliards de la formation continue, environ 4 milliards sont dirigés vers ce « public », et la moitié de cette somme à peu près est gérée par les Régions. J'ai pu ainsi mesurer l'extraordinaire difficulté à faire des plus défavorisés une priorité. Quand on n'est défendu par aucun lobby puissant, quand on peine à s'y retrouver dans le maquis des dispositifs, quand on est réduit à des statistiques, on passe vite au second plan. Les déclarations générales et généreuses sur la formation et l'emploi se heurtent en permanence à des logiques institutionnelles très fortes. Et, puisqu'il faut obtenir vite des résultats, on se tourne plus volontiers vers les populations les moins à risque : on arrose ainsi presque toujours là où c'est déjà mouillé.

2) Vous aviez annoncé comme priorité l'action en faveur des jeunes. Pourquoi ?

Un nombre important de jeunes échappait à tous nos dispositifs. Les décrocheurs disparaissaient complètement pendant plus de 3 ans en moyenne avant qu'on ne les retrouve, un jour, dans une Mission locale ou un CIO. Une étudiante du laboratoire universitaire auquel j'appartiens¹, Claire Bernot-Caboche, a récemment soutenu une thèse de doctorat sous ma direction² où elle montre que les jeunes de 15 à 29 ans non scolarisés, sans emploi et sans accompagnement régulier, ce qu'elle appelle les « jeunes invisibles », sont entre 2, 9 millions et 3, 8 millions en France. Ils constituent autour de 25% de leur tranche d'âge. C'est évidemment très grave car, même si l'articulation « école / formation professionnelle / emploi » laisse place

¹ « Education, cultures et politiques »

² *Les jeunes « invisibles » - De l'émergence d'un problème à l'élucidation des conditions de construction de réponses cohérentes*, thèse soutenue à l'Université LUMIERE-Lyon 2 le 23 mai 2016.

aujourd'hui à des ruptures voulues ou assumées par les intéressés, la dilatation de la période entre la phase scolaire et l'entrée dans une forme de stabilisation personnelle et professionnelle multiplie les risques de marginalisation et d'exclusion pour les plus fragiles et les moins soutenus.

3) Qu'avez-vous fait dans ce domaine ?

Nous avons mis en place un « Plan d'aide au raccrochage en formation » avec un appel à projets en direction de toutes les structures scolaires et non-scolaires pour qu'elles aillent chercher ces jeunes sur le terrain et leur proposent de véritables alternatives : nous avons pu, ainsi, raccrocher plus de 5 000 jeunes. C'est peu et, en même temps, c'est loin d'être insignifiant. Nous avons aussi travaillé à rendre lisibles et saisissables toutes les propositions en direction des jeunes : enseignement scolaire, apprentissage, Écoles de la deuxième chance, ÉPIDE³, Écoles de production, Service civique, dispositifs de formation continue, contrats aidés, etc. Tout cela, en effet, constitue un paysage fort brouillé où les effets d'opportunité ou de mode surdéterminent largement les besoins des jeunes. Le Service public régional de l'Orientation devrait pouvoir rendre cela plus accessible en étant au plus près des personnes et en déclinant, pour chaque, proposition, des modalités précises, des droits et des devoirs. Mais, tant que l'on ne fera pas converger les modes et les montants des rétributions de tous ces dispositifs, je crains que la formation de ces jeunes en errance reste soumise à un marché qui, pour n'être pas commercial, n'en reste pas moins fort préjudiciable à l'avenir de notre jeunesse. C'est pourquoi une allocation unique de formation professionnelle me semble être une vraie nécessité. J'espère, de tout cœur, que cette proposition sera à l'ordre du jour lors des prochaines échéances électorales.

³ Structures de formation pour les jeunes de plus de 18 ans relevant du Ministère de la Défense.